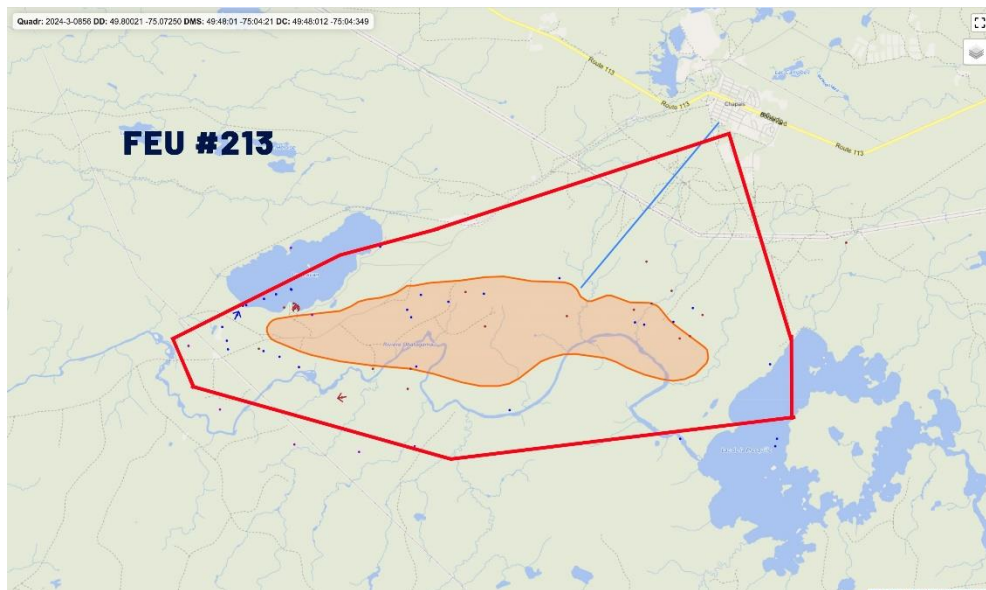


## L'ORDRE D'ÉVACUATION MAINTENU

**Chapais, le 1 juin 2023** – À la suite du point de presse réalisé par la mairesse en début de soirée, la Ville de Chapais tient à transmettre, à nouveau, certaines informations importantes et qui demandent la collaboration de l'ensemble des citoyens, des visiteurs, des plaisanciers et des travailleurs en forêt.

D'abord, il est important de rappeler que l'ordre d'évacuation est maintenu pour les résidents du lac Cavan, du lac Presqu'île et ceux de la partie sud de la municipalité (côté du Manoir Pierre-Guénette). Vous êtes alors invités à vous diriger vers l'aréna de Chibougamau où une équipe vous prendra en charge. Les points de contrôle aux sorties de la ville sont également maintenus.

Afin de restreindre au maximum les déplacements en forêt au cours des prochains jours, il est fortement recommandé de ne pas circuler dans le polygone de sécurité identifié dans la carte ci-dessous.



La Ville de Chapais et les autorités vous rappelle qu'il est interdit de survoler un incendie de forêt, que ce soit en avion, en hélicoptère ou équipé d'un drone. Les lacs à proximité, particulièrement Cavan et Presqu'île, doivent être libérés afin de permettre aux équipes de la SOPFEU de mener leurs opérations de façon optimale.

Enfin, prenez note que le point de presse de la mairesse prévu à 8 h vendredi matin sera reporté autour de 9 h, afin de nous assurer d'avoir le maximum d'informations des différents intervenants sur le terrain.

- 30 -

**Source :**

Mélanie Gagné, directrice générale  
418 745-2511, poste 30230